

PIERRE BLANCHE
G R O U P E I M M O B I L I E R



LA RÉSERVE
DU CAP

+33 9 78 45 44 69



LA RÉSERVE DU CAP

DUPLEX DE 7 PIÈCES n° A 101 au Étages 1 et 2

Entrée	4,91 m ²
Séjour	39,96 m ²
Salle à manger	20,11 m ²
Cuisine	18,28 m ²
Suite 1	15,89 m ²
Salon	22,32 m ²
SDE 1	3,53 m ²
Toil. invités	2,20 m ²
Toil.1	1,11 m ²
Buanderie	1,90 m ²
Rangement	1,80 m ²
Dégagement	5,61 m ²
Chambre Maitre	23,06 m ²
Suite 2	16,11 m ²
Suite 3	13,73 m ²
Bureau	14,83 m ²
SDB Maitre	6,70 m ²
SDE 2	2,79 m ²
SDE 3	4,40 m ²
Toil. Maitre	1,23 m ²
Toil. 2	1,71 m ²
Dressing Maitre	7,29 m ²
Dress. Suite 3	8,52 m ²
Passerelle	9,39 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE 247,38 m²

Balcon 1	22,61 m ²
Balcon 2	12,22 m ²
Balcon 3	4,54 m ²
Balcon 4	3,98 m ²
Balcon 5	12,10 m ²

SURFACE TOTALE HABITABLE ET ANNEXE 302,83 m²

LEGENDE

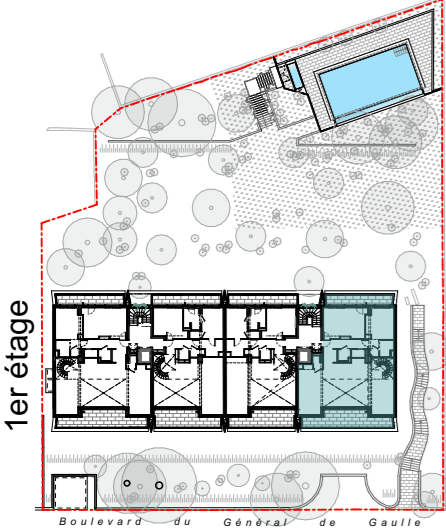
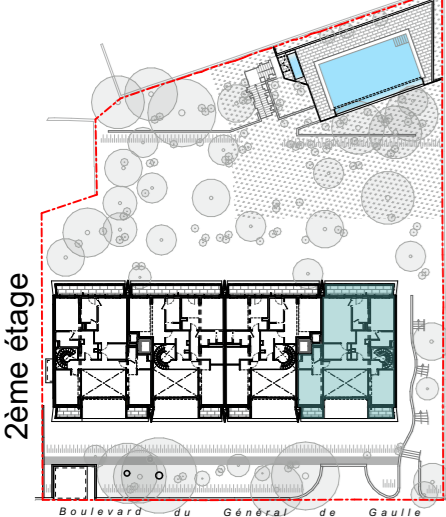
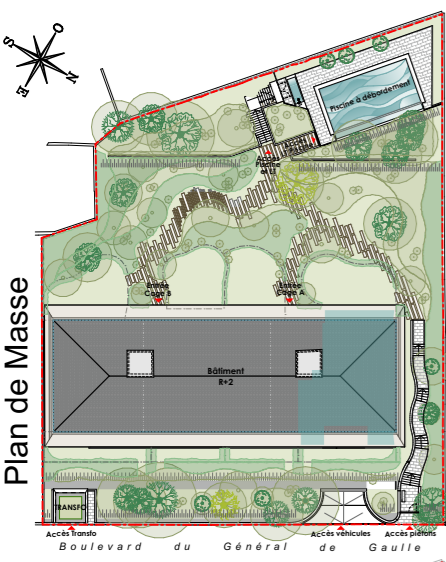
S	store	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
—	sèche-serviette	LL	lave linge
—	chauffages en caniveau	C	cuisson
▨	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
—	corniche / poutre	LC	linéaire complémentaire
—	cache-rideau	PL	placard

pf coulissante pf coulissante pf battante

Echelle : 0 100 200cm

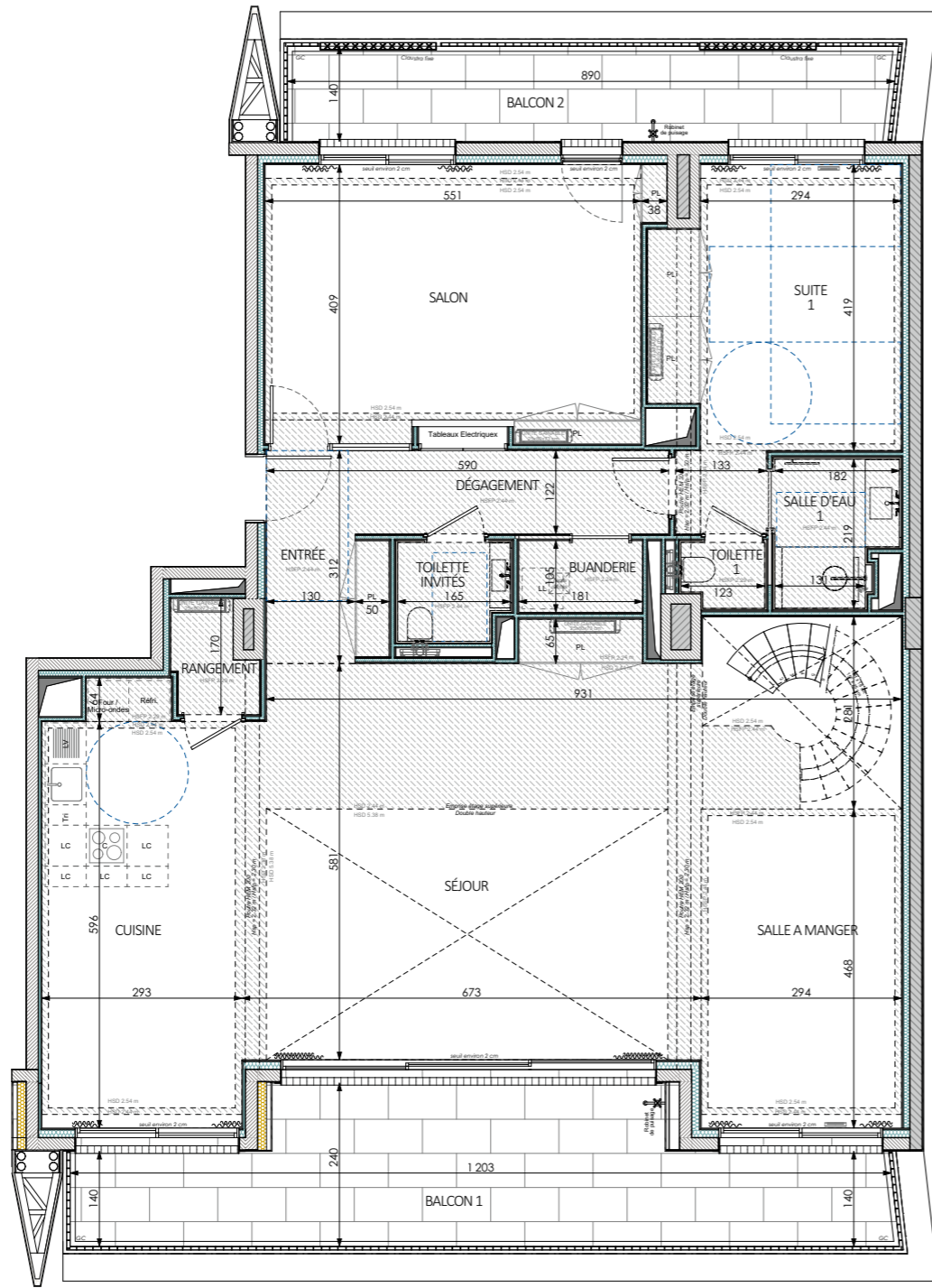
Indice: Mars 2026

MOA: SAS Meurice Park

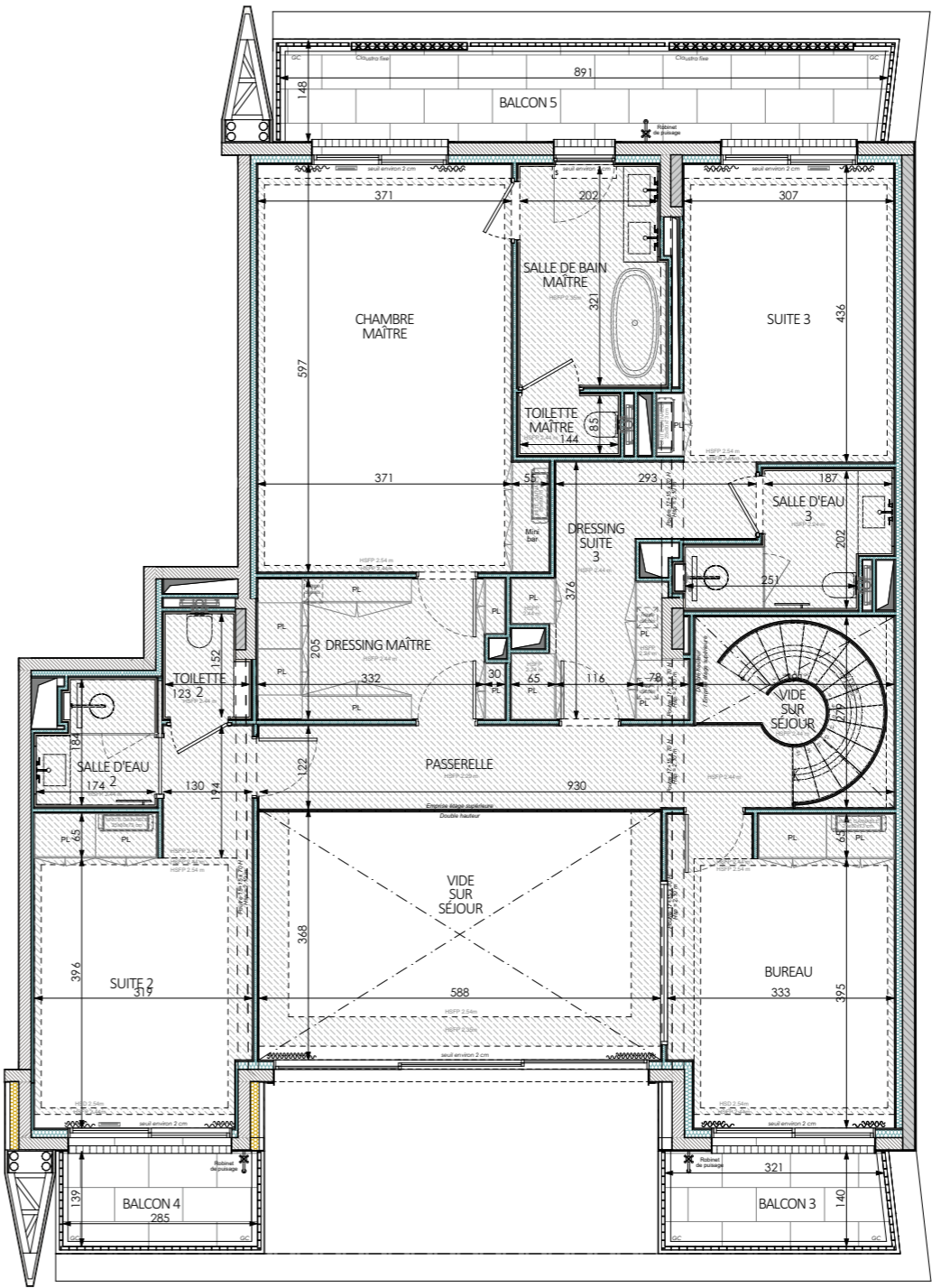


Conformément à la réglementation, ce plan est :
EVOLUTIF **PMR**

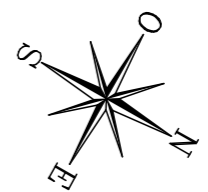
Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



1er ETAGE



2ème ETAGE



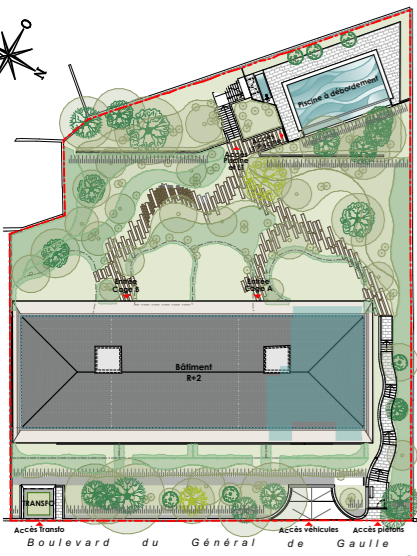
ATELIER ALLIONE
ARCHITECTES



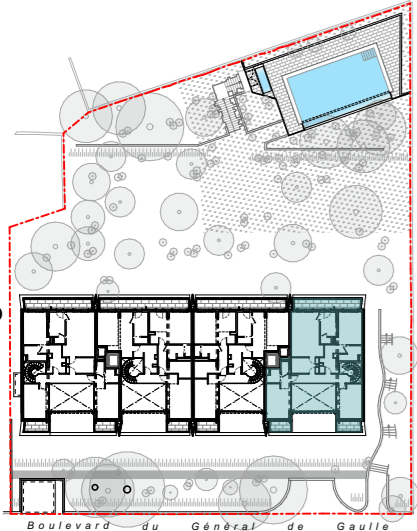
LA RÉSERVE DU CAP

DUPLEX DE 7 PIÈCES n° A 101 au Étage 1 / 2

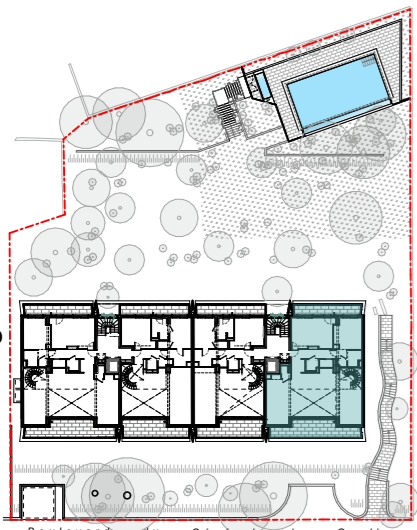
Plan de Masse



2ème étage



1er étage



Est



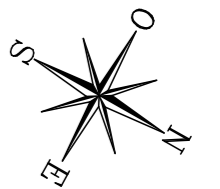
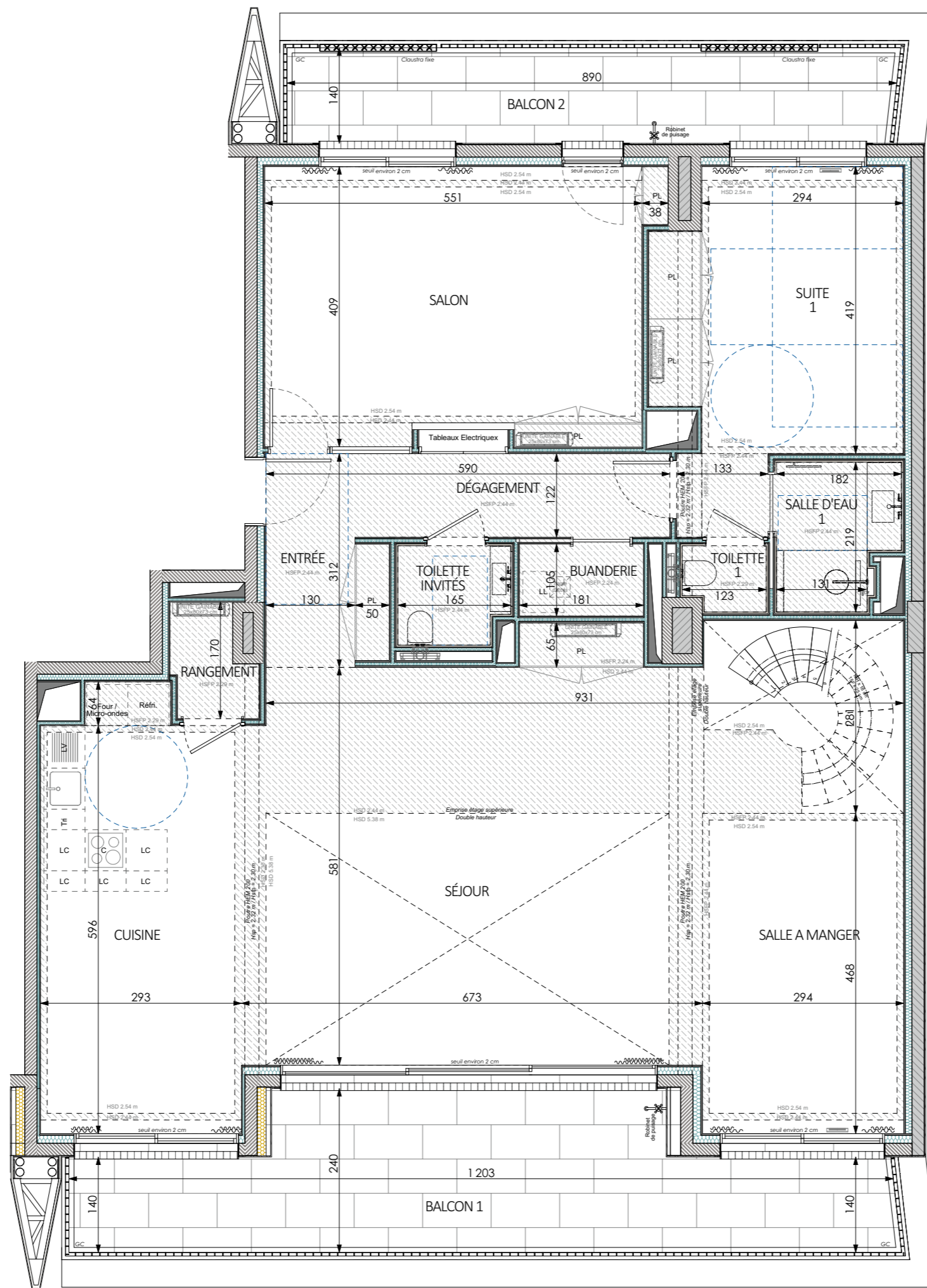
Ouest



Conformément à la réglementation, ce plan est :

EVOLUTIF

PMR



LEGENDE

S	store	R	réfrigérateur
GC	garde corps	LV	lave vaisselle
	sèche-serviette	LL	lave linge
	chauffages en caniveau	C	cuisson
	soffite/faux plafond	TRI	tri sélectif
	corniche / poutre	LC	linéaire complémentaire
	cache-rideau	PL	placard
	pf coulissante		pf coulissante
	pf battante		

Echelle : 0 100 200cm

Indice: Mars 2026

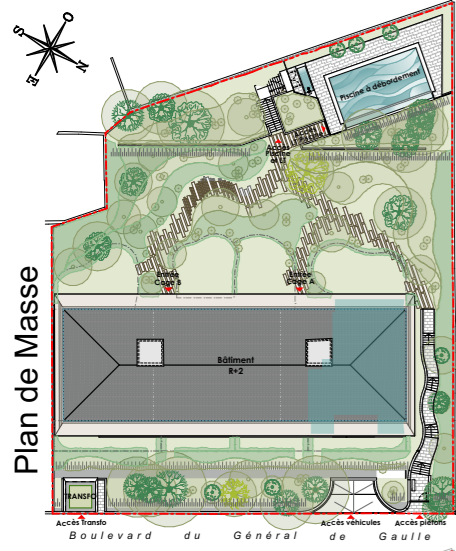
MOA: SAS Meurice Park



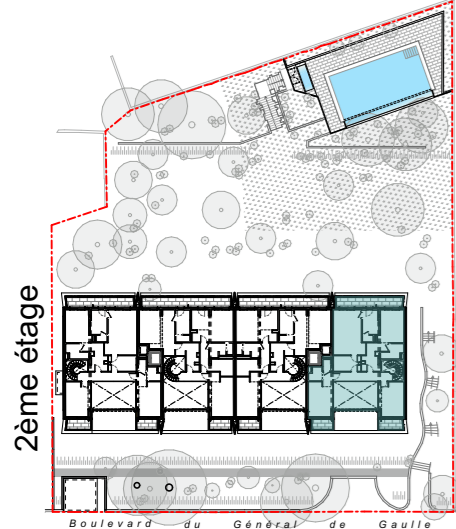
ATELIER ALLIONE
ARCHITECTES

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.

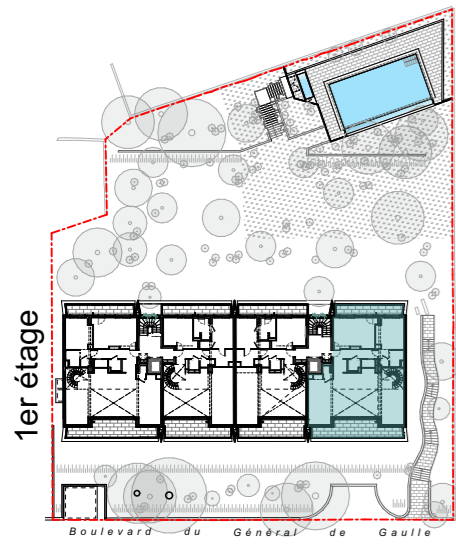
Plan de Masse



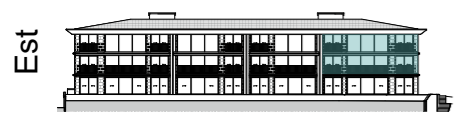
2ème étage



1er étage



Est



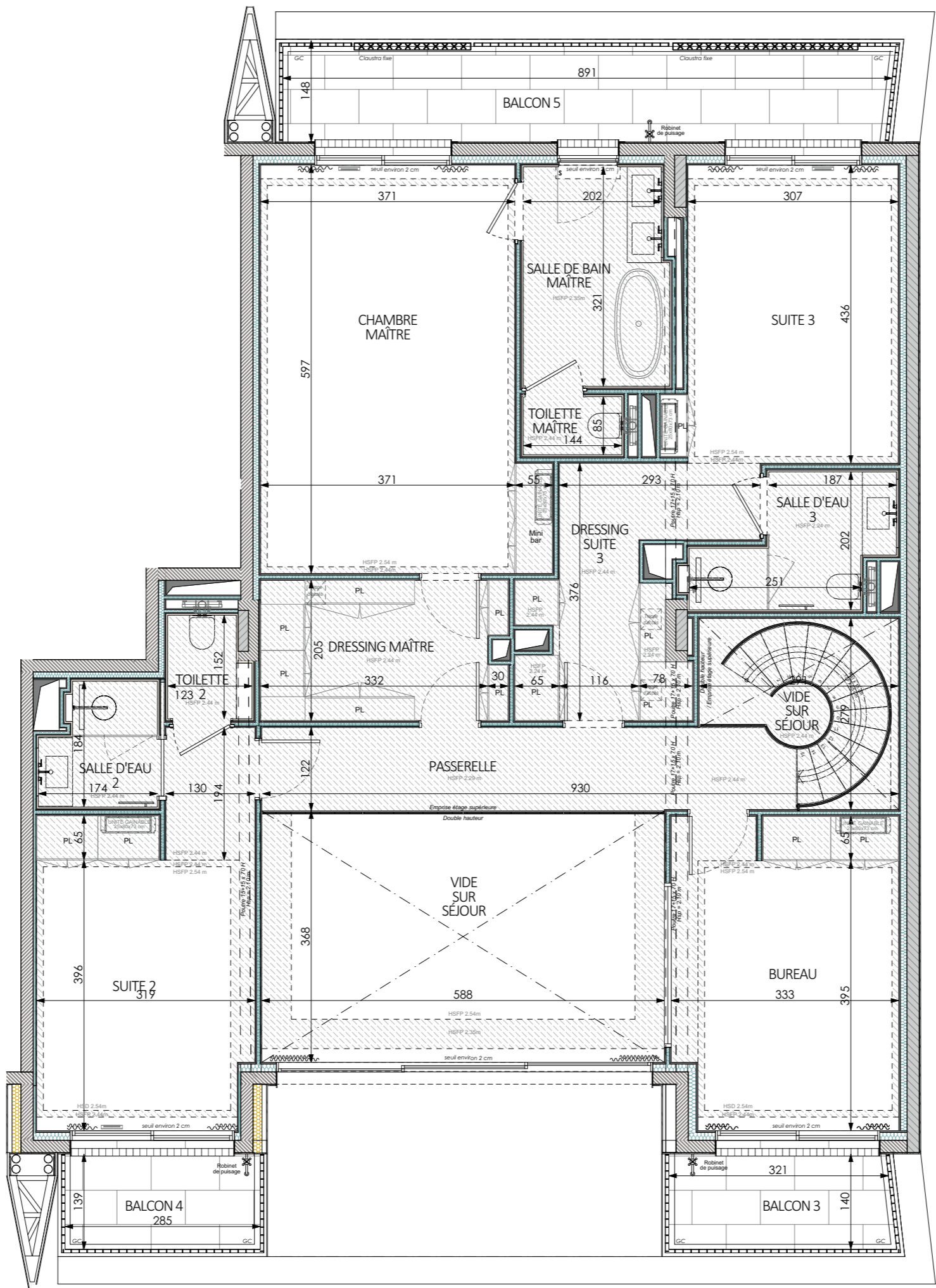
Ouest



Conformément à la réglementation, ce plan est :

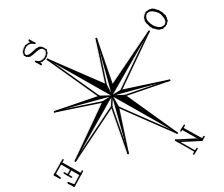
EVOLUTIF PMR

Nota : Les surfaces des placards sont comprises dans celles des pièces où ils se situent. Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques et réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement. Les soffites, faux-plafonds, retombées, gaines techniques, canalisations, trappes de visite, descentes d'eaux pluviales, équipements électriques, ne sont pas systématiquement représentés ou le sont à titre indicatif. Les dimensions et les implantations des appareils de chauffage, lorsqu'ils sont représentés, sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. La forme des jardins (pente, talus...) n'est pas toujours représentée ou l'est à titre indicatif. La végétation éventuellement représentée n'est pas contractuelle.



LA RÉSERVE DU CAP

n° A 101 au Étage 2 / 2



LEGENDE

- S store
- GC garde corps
- sèche-serviette
- ▬ chauffages en caniveau
- ▨ soffite/faux plafond
- ▤ corniche / poutre
- ▧ cache-rideau
- pf coulissante
- R réfrigérateur
- LV lave vaisselle
- LL lave linge
- C cuisson
- TRI tri sélectif
- LC linéaire complémentaire
- PL placard
- pf coulissante
- pf battante

Echelle : 0 100 200cm

Indice: Mars 2026

MOA: SAS Meurice Park



ATELIER ALLIANCE ARCHITECTES